

Welcome back ! *

Toute la communauté universitaire UTT est heureuse de retrouver ses étudiants et d'accueillir ses nouveaux arrivants sur le campus, en cette rentrée du semestre de printemps 2021.

Avec une organisation du semestre sous format hybride permettant de respecter les jauges admises concernant la présence d'étudiants sur le campus, le retour des UTTiens sur site marque la fin d'un campus désert et donne une saveur particulière à cette rentrée.

Reprise des enseignements dans le cadre d'un semestre hybride : un enseignement en présentiel favorisé et accentué pour les étudiants en première année

Lundi 15 février 2021, l'UTT a accueilli 69 nouveaux arrivants (post-bac et cursus ingénieur) et se réjouit de retrouver ses étudiants sur le site de Troyes à compter du lundi 22 février, avec la reprise des Travaux pratiques et Travaux dirigés en présentiel.

L'organisation du semestre sous format hybride permet de respecter les jauges admises concernant la présence d'étudiants sur le campus. Le système à la carte proposé par l'UTT, permet aux étudiants de moduler leurs choix d'Unités d'Enseignement (UEs) en fonction des modalités des cours retenues par les responsables d'UEs, avec :

- **tous les cours magistraux en distanciel** : 2 heures en distanciel synchrone, ou asynchrone avec 1 heure de questions-réponses synchrone, ou bien encore asynchrone avec tutorat ;
- des **Travaux Pratiques (TP) majoritairement en présentiel** ;
- les **Travaux Dirigés (TD)** représentent 60% des enseignements. Plusieurs modes d'enseignement sont mis en place. L'enseignant responsable de l'UE a fait le choix, le plus adapté à son UE :
 - **synchrone à distance** ;
 - **comodal**, avec présence de la moitié de l'effectif sur site. L'autre moitié suit à distance grâce à des caméras couplées au tableau blanc interactif présent dans la salle. En alternance d'une semaine à l'autre. Chaque ½ groupe d'étudiants suit le TD en présentiel 1 semaine sur 2, et à distance 1 semaine sur 2 ;

* *Bienvenue à nos étudiants !*

- **format classe inversée** en 1/2 groupe sur 1/2 séance ;
- **asynchrone avec tutorat à distance** : l'enseignant suit les étudiants à distance et programme les travaux à rendre régulièrement. Des rendez-vous peuvent être organisés sur demande de l'enseignant ou de l'étudiant.

L'enseignement en présentiel est favorisé et accentué pour les étudiants en première année post-bac (Tronc commun) et en première année du cursus ingénieur (branches) avec 7 Unités d'Enseignements (UEs) scientifiques de Tronc commun et 2 UEs scientifiques par spécialité ingénieur du site de Troyes ouvertes en présentiel.

Pour permettre aux étudiants qui se verraient contraints à l'isolement (cas contact, testés positifs, etc.) de suivre au mieux les cours, la Direction à la Formation et à la Pédagogie encourage les enseignants à enregistrer leurs cours et à les déposer sur la plateforme Moodle, accessible aux étudiants.

Afin de permettre aux **enseignements présentiels** de se tenir au mieux, les horaires habituels de la matinée sont maintenus :

- 8h00 - 9h50
- 10h10 - 12h00

Pour l'après-midi, les horaires sont **légèrement aménagés** :

- 14h00 - 15h50
- 16h00 - 17h50
- 17h55 - 19h50

Depuis le 16 janvier 2021, un couvre-feu est instauré chaque jour de 18h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les déplacements à partir de 18h sont interdits, sauf pour quelques motifs exceptionnels. **Si les enseignements se terminent à 17h50 ou après, les étudiants sont invités à se munir de leur carte d'étudiant** ou un certificat de scolarité **et d'une [attestation](#)** dérogatoire officielle dûment complétée et cochée à la case déplacements entre le domicile et le lieu d'enseignement et de formation.

Les enseignements ont lieu en présentiel sur le site de l'antenne de Nogent.

L'UTT met en place un tutorat étudiant et enseignant, pour les étudiants les plus fragiles sur le plan académique.

Espaces d'accueil

Tous les locaux de l'UTT sont réquisitionnés pour la reprise des enseignements. Afin de maintenir possible cette reprise, les comportements prudents et le respect des gestes barrière sont essentiels pour se protéger et protéger les autres, pour garder notre campus ouvert (en complément du port du masque sur le campus : distanciation entre les personnes, nettoyage régulier des mains, désinfection et aération régulières des espaces, rassemblements proscrits, etc.).

Une **salle d'études (M104) est mise à la disposition des étudiants** pour leur permettre de suivre un cours à distance placé entre deux cours en présentiel, par exemple.

Une **salle informatique (A210) est accessible aux étudiants pour lutter contre la fracture numérique.**

Les 3 salles polyvalentes de la halle sportive sont dédiées aux examens.

Vie associative

Les étudiants impliqués dans les associations BDE, UNG et Gala sont autorisés par convention à venir travailler sur site, suivant un protocole sanitaire associé à cette convention.

Restauration

Tous les étudiants, boursiers ou non, nationaux ou internationaux, peuvent bénéficier d'un repas à emporter midi et soir dans les restaurants et cafétérias des CROUS pour un tarif d'1€. Les restaurants universitaires peuvent de nouveau accueillir les étudiants dans le respect d'un protocole sanitaire (2 mètres de distance entre chaque étudiant - Face à face non autorisé - Désinfection des mains et respect du sens de circulation). Les étudiants peuvent ainsi déjeuner sur place (le nombre de places est limité) ou continuer à profiter du système de vente à emporter.

Bibliothèque Universitaire

La Bibliothèque Universitaire (BU)U est accessible aux étudiants **uniquement sur un rendez-vous** sur le portail de la [bibliothèque](#).

Le rendez-vous est pris à titre individuel pour un travail en solo, en salle de lecture ou en salle informatique, du lundi au vendredi de 13h à 18h (pas de rendez-vous le samedi).

L'**emprunt de documents**, dans la mesure où aucun document numérique ne peut répondre au besoin, se fait **sur rendez-vous** également, auprès de bibliotheque@utt.fr. Un **drive est mis en place**, du lundi au vendredi de 9h à 12h, pour un retrait sur l'esplanade minérale, à gauche de l'entrée principale. Quant au **retour de documents**, ils se font **dans la boîte à livres devant la BU** ou sur rendez-vous pour les ordinateurs, iPads et livres volumineux.

Santé et aide psychologique

Le pôle santé poursuit son activité d'écoute, de conseils, d'accompagnement et de suivi.

Quel que soit le handicap ou les difficultés, les infirmiers de l'UTT se tiennent à la disposition des étudiants et sont joignables par mail (infirmierie@utt.fr) ou par téléphone au 03.25.71.76.96 pour toutes questions ou demandes de conseils.

De plus, depuis plusieurs années, l'UTT met à disposition des étudiants qui en expriment le besoin, des consultations gratuites de psychologue. Dans ce contexte extrêmement particulier, l'UTT a renforcé ce dispositif en augmentant le volume horaire des consultations.

Les étudiants qui ressentent la moindre difficulté et/ou le besoin d'une aide psychologique, sont invités à faire appel à ce service gratuit, en contactant le pôle santé de l'UTT par mail : infirmierie@utt.fr L'équipe de psychologues est à leur disposition. Des groupes de parole sont également mis en place.

Dépistage Covid-19 : tests individuels et collectifs

L'UTT, en partenariat avec l'association SecUTT affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS), proposera prochainement aux étudiants et personnels qui le souhaitent, de se faire tester gratuitement, sur rendez-vous auprès du pôle santé de l'UTT.

Les tests antigéniques nasopharyngés et les matériels de protection (masques FFP2 à usage médical, blouses, charlottes, surchaussures, gants, lunettes...) sont prêts. La gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) également.

Les tests seront réalisés par les infirmiers du pôle santé de l'UTT, avec l'aide des étudiants de l'association SecUTT, dans la grande salle de la halle sportive. Le résultat sera communiqué sur place dans les 15 minutes.

Un « Contact tracing » sera établi directement sur place.



Pour les étudiants et personnels de l'antenne de Nogent, les tests seront réalisés dans une pharmacie, suivant une convention établie entre les deux établissements.

Dès l'apparition d'un cluster au sein du campus, l'ARS pourrait demander à l'UTT de mettre en place une opération de tests collectifs.

Contact presse :

Delphine Ferry, Chargée de communication

delphine.ferry@utt.fr

Tél. : 03 25 71 58 83

A propos de l'UTT : www.utt.fr

Avec 3100 étudiants, l'Université de technologie de Troyes fait partie des dix plus importantes écoles d'ingénieurs françaises. L'UTT forme des ingénieurs en sept branches, des Masters en six parcours et des docteurs en trois spécialités. La politique de développement de l'UTT mise sur une recherche de haut niveau, axée sur deux thématiques transverses (Science et Technologies pour la Maitrise des Risques, et Services et Industrie du Futur), et une stratégie internationale ambitieuse. L'UTT est membre de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieur (CDEFI), de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). L'UTT coordonne l'Université de technologie européenne, EUt+. L'UTT fait partie du réseau des universités de technologie françaises, avec l'UTBM (Belfort-Montbéliard) et l'UTC (Compiègne) ainsi que l'UTSEUS, créée en 2005 sur leur modèle à Shanghai.